


# NOTRE POLITIQUE DE CONTRÔLE DES DÉCHETS

## DÉCHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX

Chez Logoplaste, nous nous engageons à protéger l'environnement en mettant en œuvre un programme de gestion des déchets efficace qui répond ou dépasse les exigences législatives et réglementaires. Nous nous engageons à réduire les déchets produits sur tous les sites en mettant en œuvre des pratiques d'amélioration continue. Nous suivons la hiérarchie de la gestion des déchets afin de garantir que notre impact sur l'environnement soit continuellement réduit.

HIÉRARCHIE DE LA GESTION DES DÉCHETS	
	<p><b>RÉDUIRE</b></p> <p>Tous les déchets ont une incidence sur l'environnement, et la seule façon d'éviter cette incidence est de ne pas produire de déchets en premier lieu. Par conséquent, nous nous efforcerons de réduire les déchets en améliorant les processus, la technologie et l'approvisionnement en matières premières.</p>
	<p><b>RÉUTILISER</b></p> <p>Lorsqu'il est impossible de réduire la production de déchets, nous vérifions si quelqu'un d'autre peut les utiliser avant de les mettre au rebut conformément aux réglementations environnementales. Il peut s'agir d'équipements de production, d'équipements informatiques et de mobilier de bureau.</p>
	<p><b>RECYCLER</b></p> <p>Dans la mesure du possible, nous recyclerons. Les déchets qui ne peuvent pas être recyclés vont dans les conteneurs de déchets généraux. Les employés, les entrepreneurs et les visiteurs doivent s'engager pleinement à veiller à ce que les conteneurs de recyclage soient correctement utilisés.</p>
	<p><b>METTRE AU REBUT</b></p> <p>Les déchets envoyés dans les décharges sont la pire option en matière d'environnement. Nous nous efforcerons de maintenir la quantité de ces déchets au strict minimum et de tendre vers une mise en décharge zéro. Lorsque la réutilisation et le recyclage ne sont pas possible, nous privilégions l'incinération avec récupération d'énergie plutôt que la mise en décharge.</p>

## EXIGENCES GÉNÉRALES

- Nous réduirons les déchets dangereux et non dangereux produits par nos exploitations grâce à des pratiques d'amélioration continue et à des avancées technologiques.
- Nous mettrons tout en œuvre pour ne pas envoyer nos déchets dans des décharges, en nous efforçant de respecter la hiérarchie des déchets.
- Nous ne ferons appel qu'à des entreprises de traitement des déchets agréées afin de garantir un enlèvement sûr et efficace des déchets et leur traitement ultérieur.
- Les entreprises de traitement des déchets que nous avons sélectionnées devront :
  - Fournir des registres des déchets retirés du site
  - Savoir ce qu'il advient de nos déchets après qu'ils ont quitté nos locaux
  - Être autorisées à prendre en charge les déchets conformément aux réglementations et exigences appropriées
  - Offrir la meilleure solution possible pour récupérer, réutiliser, recycler ou éliminer nos déchets.
- Tous les sites conserveront des informations et des connaissances sur ce qu'il advient de leurs déchets après la collecte.
- Les déchets des sites Logoplaste ne seront pas mis en décharge ou incinérés sur place. Cette pratique est strictement interdite.
- Nous n'enverrons pas nos déchets dans des pays disposant d'une infrastructure limitée pour réutiliser, recycler ou éliminer correctement les déchets.
- Les employés, les entrepreneurs et les visiteurs recevront une formation, des informations et les conteneurs adéquats pour encourager le recyclage et faciliter la mise au rebut appropriée.
- Nous soutiendrons nos clients dans les initiatives, les programmes et les aménagements visant à contrôler et à réduire les déchets.
- Lorsque notre propriétaire collecte nos déchets, nous avons une visibilité et savons ce qu'il en advient.
- Si nous nous rendons compte que nos déchets ont été mis au rebut ou manipulés de manière incorrecte, nous collaborerons avec les autorités locales, le cas échéant, pour les contenir et les nettoyer, et nous nous abstiendrons de faire appel à l'entrepreneur spécialisé dans les déchets.
- Chaque site désignera un champion des déchets qui sera chargé de veiller à ce que le site dispose de copies de tous les documents de transfert des déchets. Ces informations permettront à l'installation de contrôler et de rendre compte des déchets qu'elle produit.

# NOTRE POLITIQUE DE CONTRÔLE DES DÉCHETS

## DÉCHETS DANGEREUX

LUBRIFIANTS,  
MATÉRIAUX  
CONTAMINÉS, EAU  
TRAITÉE,  
SOLVANTS,  
BATTERIES

- Tous les déchets dangereux doivent être correctement séparés et stockés dans des conteneurs sécurisés.
- Un protocole de contrôle des déversements doit être mis en place pour contenir et gérer toute perte accidentelle
- L'enlèvement de ces déchets dangereux des sites de Logoplaste n'est autorisé que par des entrepreneurs de déchets autorisés pour assurer une prise en charge appropriée et se conformer aux lois environnementales en vigueur.
- Des registres de tous les transferts de déchets, incluant les quantités, doivent être tenus.

## DÉCHETS DE PROCESSUS NON DANGEREUX

PURGE,  
PRÉFORMES,  
BOUTEILLES,  
SQUELETTE

- Toutes les usines doivent mettre tout en œuvre pour que les déchets plastiques soient collectés correctement. Cela garantit qu'ils pourront être recyclés par le site ou par une autre entreprise.
- Des registres détaillés de transfert des déchets doivent être tenus lorsque les déchets sont retirés du site.
- Les informations sur les déchets plastiques générés par le site doivent être conservées et utilisées en vue d'amélioration du site. L'objectif est de réduire les déchets plastiques provenant des nouvelles séries et des changements de couleur ou de taille.

## DÉCHETS ÉLECTRIQUES

ORDINATEURS,  
ÉCRANS,  
IMPRIMANTES ET  
TONERS OU  
CARTOUCHES

- Avant de se débarrasser de l'équipement, les disques durs doivent être retirés/formatés pour s'assurer qu'aucune donnée confidentielle n'est accessible.
- Le câble d'alimentation électrique (s'il existe) doit être coupé pour rendre l'équipement inutilisable.
- Les déchets électriques doivent être enlevés du site par un entrepreneur agréé en matière de déchets électriques, avec un registre relatif au transfert des déchets.
- Les équipements donnés à une organisation caritative ou à un autre bénéficiaire doivent être inspectés et vérifiés pour s'assurer qu'ils ne présentent pas de risque pour la sécurité électrique. Il doit être « nettoyé » de ses données sensibles. Tous les sites doivent tout mettre en œuvre pour que les cartouches d'imprimantes et de toners soient recyclées/remplies.

## DÉCHETS MÉTALLIQUES

ACTIVITÉS DE TYPE  
MAINTENANCE

- Seul un entrepreneur agréé en matière de déchets peut effectuer l'enlèvement des déchets métalliques. En l'absence de bordereaux de transfert, les déchets ne seront pas remis à quiconque propose une collecte de type « bord de route »
- Les échelles qui ne sont plus requises par le site doivent être modifiées de manière à ce que personne d'autre ne puisse les utiliser. Ceci afin d'éviter que des échelles défectueuses n'entraînent des dommages ou des blessures.

## SURVEILLANCE DE LA CONFORMITÉ



1. Les registres des certifications de tous les entrepreneurs spécialisés dans la gestion des déchets seront vérifiés fréquemment. Cela permet de s'assurer que l'entrepreneur spécialisé dans la gestion des déchets est toujours autorisé à éliminer et à traiter nos déchets.
2. Le respect continu de cette politique sera assuré par des audits internes et des inspections de sécurité sur le lieu de travail.
3. Nos sites tiendront des registres de tous les transferts de déchets. L'installation utilisera ces informations pour contrôler la quantité de déchets produits ainsi que la manière et le lieu de leur mise au rebut.

Cette politique est portée à l'attention de tous les employés, entrepreneurs et visiteurs. Elle doit être révisée tous les ans, ou plus tôt s'il y a des changements immédiats.

Prochaine révision : mai 2023

Gerardo Chiaia  
Chef de la direction  
Mai 2022 (V1)

